



Francis Gillery : « J'ai étudié le mécanisme du mensonge d'État dans l'affaire Diana »

La mort de la princesse de Galles, dix ans après

Par [Global Research](#)

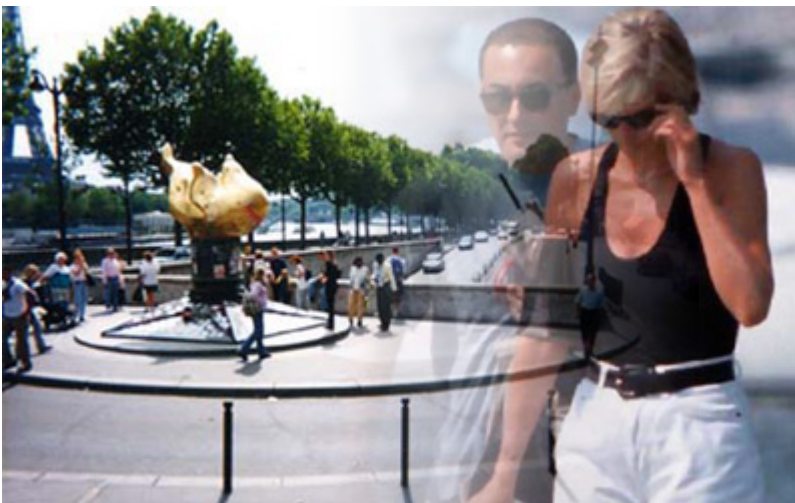
Mondialisation.ca, 23 août 2007

[Réseau Voltaire](#) 23 août 2007

Région : [L'Europe](#)

Thème: [Désinformation médiatique](#)

Écrivain et réalisateur, Francis Gillery mène depuis plusieurs années une enquête sur l'affaire Diana, ou plutôt sur la manière dont la raison d'État a imposé une version officielle et étouffé toute contestation à propos de la mort de son compagnon, le marchand d'armes Dodi Al-Fayed. À l'occasion de la diffusion courageuse de son film « Diana et les fantôme de l'Alma » par France 3, il répond aux questions de Thierry Meyssan.



Réseau Voltaire : Dans la nuit du 30 au 31 août 1997, une Mercedes s'écrasait contre un pilier du tunnel du pont de l'Alma, tuant le chauffeur de la limousine (Henri Paul), les deux passagers (le marchand d'armes Dodi Al-Fayed et sa maîtresse la princesse Diana), et blessant grièvement le garde du corps de la princesse Trevor Rees-Jones). Les autorités ont résumé cet événement en un banal fait divers : un accident de voiture provoqué par un chauffeur éméché. Pourtant, dix ans plus tard, les fans de la princesse ont toujours l'impression qu'on leur cache quelque chose, et la relance de l'enquête côté britannique n'a pas éclairci les nombreuses questions en suspens. Le seul témoin du drame, Trevor Rees-Jones, qui aurait pu faire toute la lumière, reste muet assurant être devenu amnésique. Selon vous, y-a-t-il un secret dans cette affaire ?

Francis Gillery : La mort de Dodi Al-Fayed n'aurait jamais été médiatisée si Diana n'avait pas été dans sa voiture. C'est une affaire qui aurait dû rester dans l'ombre et dans laquelle les autorités françaises ont été contraintes au silence.

De manière récurrente, il existe des « secrets d'État » dans lesquels les tractations de tous

ordres —je parle de manière générale— n’ont pas à être rendues publiques et obligent l’État à faire des concessions.

En l’occurrence, la position française a certainement permis de régler des problèmes d’ordre commercial qui avaient des conséquences pour la France. On a choisi le silence pour arranger ces problèmes.

Réseau Voltaire : *Y avait-il quelque chose à négocier ?*

Francis Gillery : Je pense que oui. Mais je n’ai pas développé cet aspect dans mon livre [1], ni dans mon documentaire, car je ne voulais pas entrer dans les hypothèses et les spéculations. Juste emmener le lecteur et le téléspectateur à s’interroger sur une histoire et sur la manière dont elle a été fabriquée.

Réseau Voltaire : *Depuis longtemps déjà dans les pays anglo-saxons, et depuis cinq ans en France, les autorités ont appris à disqualifier tout questionnement de leurs déclarations en les qualifiant de « théorie du complot ». Précisément, n’a-t-on pas dénoncé une « théorie du complot » chez les gens qui doutent de la version officielle de la mort de la princesse Diana ?*

Francis Gillery : C’est ce procédé de disqualification qui m’a intéressé. Alors qu’une enquête scientifique doit être contradictoire, toute personne qui conteste la version initiale est frappée d’infamie. C’est ce mécanisme d’interdiction de penser, de désinformation, qui est le sujet de mon étude dont l’affaire Diana n’est qu’un cas.

Ici, on a immédiatement deux versions distinctes : une officielle, c’est l’accident de la route ; et une dissidente de Mohammed Al-Fayed, le père du défunt. Il parle, lui, de « complot », mais pas au sens où on l’entend par la suite. Il n’entre pas dans les détails, mais laisse à penser qu’il en avait été averti à l’avance. Ses déclarations suggèrent que ce complot s’étend au monde des affaires, de ses affaires.

Par un glissement de vocabulaire, on a complexifié le débat en passant du complot criminel à la « théorie du complot », c’est-à-dire à une tentative irrationnelle d’expliquer l’ordre et les désordres du monde par un acteur occulte. Dès lors, les gens raisonnables s’éloignent de la discussion.

Réseau Voltaire : *Un autre mode de disqualification est l’accusation d’antisémitisme. Vous contestez la version officielle, alors êtes-vous révisionniste ?*

Francis Gillery : On a essayé plusieurs fois de m’entraîner sur cette pente, notamment lorsque des personnalités m’ont suggéré, sans aucun élément, la piste du Mossad. C’est un grand classique de la manipulation.

Réseau Voltaire : *La conclusion provisoire de vos travaux est qu’il ne s’agit pas d’un accident, mais d’un crime, et que la cible n’était pas la princesse Diana, mais son amant, le marchand d’armes Dodi Al-Fayed. Ce n’est pas très glamour.*

Francis Gillery : C’est au moins la preuve que ma démarche n’est pas mercantile. La focalisation sur le personnage public de Diana a écarté toute réflexion sur les Al-Fayed. On n’a jamais investigué dans cette direction. Les policiers et les médias n’en ont jamais parlé. Principalement parce que personne n’a fait son travail. Les policiers ont reconstitué un accident de la route et les journalistes ont reproduit cette version. On a vendu beaucoup de papier, mais on n’a rien traité, au contraire, on a obscurci le dossier.

Pour être juste, il faut reconnaître que quelques personnes ont agi avec professionnalisme, mais leur voix a été recouverte par ce vacarme. Citons par exemple Peter Hounam du *Sunday Times* qui, dès 1998, a évoqué la piste Dodi.

Ici, l'exception confirme la règle. Dès le début la meute médiatique a accepté la version de l'accident de la route. Personne ne s'est donc intéressé à la cause des décès. Ainsi, on ne sait pas de quoi Dodi Al-Fayed est mort. Aucune autopsie n'a été pratiquée. Et pourquoi l'aurait-on faite puisque l'on s'était déjà persuadé qu'il s'agissait d'un accident de la route ?

Ce mécanisme de la version initiale que l'on érige en certitude et que l'on sacralise, se reproduit d'affaire en affaire dès lors que la raison d'État est concernée. Nous devons l'étudier et le comprendre. L'affaire Diana est un cas d'école : c'est parce qu'elle est morte que l'on a pu occulter le reste et les vrais enjeux. Mais c'est aussi parce qu'elle était impliquée que dix ans plus tard on ne se satisfait pas des mensonges officiels et qu'il est encore possible d'en parler.

Réseau Voltaire : *Le récent rapport de 800 pages de Lord Stevens ne clôt-il pas la polémique ?*

Francis Gillery : Non. D'ailleurs Lord Stevens a eu la prudence de préciser qu'il s'agissait d'un rapport préliminaire bien qu'il n'ait pas prévu de rendre de rapport conclusif. Ce n'est qu'un vaste délayage qui s'applique à éluder les principales questions. À commencer par celle-ci : Dodi Al-Fayed ne se promenait pas dans Paris, il se rendait à un rendez-vous précis pour y conclure un contrat précis.

Seul et sans moyens, je suis parvenu à réunir quantité d'informations. Je ne peux pas croire que Scotland Yard, avec une dizaine d'enquêteurs à plein temps et des moyens considérables ne les ait pas trouvées non plus en trois ans de recherches. Mais plutôt que de creuser ces informations, Lord Stevens les a noyées.

Par exemple, dans mon premier film, *Lady died*, j'avais évoqué les confidences du photographe James Andanson à l'écrivain Frédéric Dard. Andanson avouait avoir été présent avec sa Fiat Uno au tunnel de l'Alma. Andanson ayant été retrouvé mort dans des circonstances abracadabantesques et Frédéric Dard étant décédé aussi depuis, une commission rogatoire a été délivrée pour auditionner sa veuve et sa fille qui avaient assisté à la conversation. Pendant des heures, elles ont été entendues séparément, puis confrontées. Comme elles maintenaient leur témoignage, on a les a cuisinées jusqu'à leur faire dire que s'étant levées au cours du repas pour servir les plats, elles avaient peut-être mal compris la conversation et que leur témoignage ne pouvait donc être conservé. Cependant, les Dard avaient du personnel de maison qui assurait le service de table.

Lord Stevens a systématiquement écarté les éléments qui le gênaient et a ignoré ceux qu'il ne parvenait pas à écarter. Ainsi, il est établi que le chauffeur a perdu le contrôle du véhicule, mais pas pourquoi il l'a perdu. Il était important d'analyser la boîte électrique et l'ordinateur de bord. Le rapport Stevens assure que tout est en trop mauvais état pour être expertisé. Ce n'est évidemment pas crédible pour la boîte.

Réseau Voltaire : *Dans les jours qui ont suivi l'accident, j'ai rencontré un responsable du renseignement français qui a évoqué devant moi l'enquête parallèle des services du Premier ministre sur le mode opératoire des tueurs. Ces investigations ont-elles été versées au dossier judiciaire ?*

Francis Gillery : Je vois de quoi vous parlez. Et bien non, cette enquête est restée secrète. Ce n'est d'ailleurs pas la seule. Outre la Brigade criminelle responsable légalement de cette affaire, la Brigade anti-terroriste a enquêté hors procédure. Et là encore, on ne sait rien de ce qu'elle a trouvé.

Réseau Voltaire : *On objecte souvent que de telles affaires sont impossibles car, pour les réaliser et les étouffer, elles impliqueraient un grand nombre de complices, donc un grand risque d'être éventées. Des enquêteurs sont-ils revenus sur leurs affirmations initiales ?*

Francis Gillery : La plupart des fonctionnaires qui ont travaillé dans cette affaire n'en connaissent que des bribes. Mais pour parler, il faut avoir une vue d'ensemble. C'est tout.

Quant un supérieur vous dit : « On s'en tient à ça », on ne va pas plus loin. Tout le monde veut bien faire, dans l'intérêt du service, dans l'intérêt de l'État. Personne ne dévoilera ses états d'âme des années plus tard. Personne ne se mettra en danger, ni ne se coupera de ses collègues pour délivrer un témoignage qu'il sait partiel et peu utile tant qu'il est solitaire.

Le ministre de l'Intérieur de l'époque, Jean-Pierre Chevènement, a peut-être hésité à parler. En tous les cas, il en savait certainement plus qu'un policier de base et il s'est clairement dissocié de la version qu'il a contribué à propager en soulignant qu'il s'était fié uniquement à ce que ses services lui avaient dit. Finalement, il n'est pas allé plus loin.

Réseau Voltaire : *Au demeurant, il n'est pas nécessaire de faire appel à de nombreux fonctionnaires pour étouffer une affaire. Les États ont généralement sous la main quelques collaborateurs complaisants pour cela, placés aux bons endroits. Qui a dirigé l'enquête médico-légale ?*

Francis Gillery : Le docteur Dominique Lecomte, et les analyses de sang ont été sous-traitées à un laboratoire externe. Ce sont le même médecin et les mêmes experts qui ont faussement établi que le juge Bernard Borrel avait été assassiné à Djibouti, une autre affaire d'État, mais que l'on connaît mieux aujourd'hui. Oui, on retrouve les mêmes protagonistes lorsque la raison d'État est en jeu.

J'insiste sur le fait que les analyses de sang ne sont pas sérieuses. Une première analyse a montré que le chauffeur, Henri Paul, était ivre, mais elle a aussi montré que son sang était saturé de monoxyde de carbone. Dans ce cas, ce ne pouvait pas être son sang que l'on a expertisé car avec un tel taux de monoxyde de carbone, il n'aurait pas pu tenir pas debout et encore moins se hisser au volant d'une voiture.

On a cependant procédé à une contre-expertise, quelques jours plus tard, qui a donné les mêmes résultats. Ce qui est encore plus ridicule. Car le taux d'alcoolémie aurait dû varier avec le temps. Pour la faire, on ne s'est pas embarrassé des protocoles : ce sont les mêmes experts qui ont procédé à l'analyse et il l'ont fait alors qu'ils détenaient encore les échantillons précédents.

Réseau Voltaire : *En définitive, seul Mohammed Al-Fayed aurait pu juridiquement stopper cette mascarade. Pourquoi ne l'a-t-il pas fait non plus ?*

Francis Gillery : Dès le début, il a évoqué un complot criminel. Mais en dévoiler les enjeux aurait supposé qu'il étale au grand jour ses activités. Or le commerce des armes suppose la plus grande discrétion.

Son entourage lui a donc conseillé de détourner l'attention sur Diana. Il a mis en cause la famille royale. Il s'est trop mouillé dans cette version-là pour pouvoir aujourd'hui dire la vérité.

Réseau Voltaire : *A contrario, des rivaux des Al-Fayed pouvaient avoir intérêt à faire éclater la vérité pour les pousser dans la lumière. Avez-vous rencontré Ashraf Marwan [2], l'autre grand négociant d'armes égyptien, avant qu'il ne tombe de son balcon le 27 juin dernier ?*

Francis Gillery : Non. J'ai longtemps cherché à lui parler, mais il s'y est refusé. Je savais qu'il détenait toutes les clefs de l'affaire. J'ai appris sa mort en lisant Voltaire.net. Là encore j'ai vu comment la machine médiatique s'emballe : tout le monde parlait de son rôle connu durant la Guerre des Six jours, personne, sauf vous, notait son métier : marchand d'armes.

Réseau Voltaire : *Alors que les autorités françaises ont imposé une version des faits, que signifie la diffusion de votre documentaire critique par une chaîne publique française ?*

Francis Gillery : Je ne suis pas naïf. Je me doute bien que ceci n'arrive pas par hasard. Manifestement, il y a encore des enjeux dix ans après ce drame.

À ne pas manquer : *Diana et les fantômes de l'Alma*, de Francis Gillery, France 3, samedi 25 août 2007, 22h55. Rediffusion dimanche 26 vers 02h et jeudi 30 vers 03h.

[1] [Lady died](#), par Francis Gillery, Fayard éd., 2006.

[2] « [Le marchand d'armes Ashraf Marwan tombe de son balcon](#) », Réseau Voltaire, 29 juin 2007.

Thierry Meyssan, journaliste et écrivain, président du Réseau Voltaire.

La source originale de cet article est [Réseau Voltaire](#)
Copyright © [Global Research](#), [Réseau Voltaire](#), 2007

Articles Par : [Global Research](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez : media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca

